



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE,
DE L'ALIMENTATION, DE LA PÊCHE ET DES AFFAIRES RURALES

Direction générale de l'alimentation

Sous-direction de la sécurité sanitaire des aliments

MESSAGE D'ALERTE ACTIF

**Bureau de la surveillance des denrées alimentaires et
des alertes sanitaires**

Date :
14.04.03

Adresse : 251, rue de Vaugirard
75 732 PARIS CEDEX 15

Dossier suivi par : Charlotte GRASTILLEUR

Tél. : 84-16

Réf. interne : SDSSA/504

Classement :

URGENT

Degré et période de confidentialité DGAL, services déconcentrés et professionnels ciblés
:

Objet : Alerte 2003/348 (alerte communautaire 2003/099)

J'ai l'honneur de vous informer de la présence éventuelle sur le marché des produits suivants, susceptibles d'être dangereux pour la santé humaine et qui doivent être retirés de la vente et de la consommation humaine en l'état :

Produit : crevettes étêtées congelées glacées taille 8/12. Provenance Bangladesh

Nature de la non conformité / du risque : nitrofurane

Etablissement : Seafood marketing international PLC MANCHESTER

N° d'identification vétérinaire : UK AUO 12 EEC

Marque commerciale : Mr PRAWN

Conditionnement : sous glace (nature du conditionnement inconnue)

Lot : identifié par la DLUO 30.06.04

D.L.C. / D.L.U.O. : 30.06.04

Période de commercialisation : en cours

Importateur : Seafood marketing international PLC

Edge lane, DROYLSDEN

MANCHESTER

N° d'agrément : UK AUO 12 EEC

Distribution : inconnue

Origine du prélèvement : contrôle officiel en Allemagne sur le marché

Lieu de prélèvement : distribution

Ces informations ont été communiquées aux professionnels de l'agroalimentaire au niveau national, afin que ces denrées impropres à la consommation humaine en l'état soient, le cas échéant, retirées de la vente et de la consommation humaine, en leur précisant de bien vouloir informer dans les meilleurs délais les services vétérinaires des départements où elles sont détenues. Il convient en outre que vous rediffusiez ce message aux interlocuteurs professionnels locaux que vous aurez identifiés et qui seraient susceptibles de ne pas avoir été informés par les relais nationaux.

Signé

Le SDSSA
LOIC EVAÏN